

Agence canadienne de développement économique du Nord

2021-2022

Plan ministériel

L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée
Ministre du Développement économique
et des Langues officielles

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre du Développement économique et des Langues officielles et la ministre responsable de l'Agence canadienne de développement économique du Nord, 2021

ISSN 2371-7572

N° de catalogue : R105-2F-PDF

Table des matières

De la part de la ministre.....	1
De la part de la présidente.....	3
Aperçu de nos plans.....	5
Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques.....	7
Développement économique dans les territoires.....	7
Services internes : résultats prévus	19
Dépenses et ressources humaines	21
Dépenses prévues	21
Ressources humaines prévues	23
Budget des dépenses par crédit voté	24
État des résultats condensé prospectif	24
Renseignements ministériels.....	25
Profil organisationnel	25
Raison d'être, mandat et rôle : Composition et responsabilités.....	25
Contexte opérationnel.....	25
Cadre de présentation de rapports.....	26
Renseignements connexes sur le répertoire des programmes.....	27
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	27
Dépenses fiscales fédérales	27
Coordonnées de l'organisation.....	27
Annexe : définitions.....	29
Notes en fin d'ouvrage	33

De la part de la ministre

L'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) et le portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique (ISDE) s'emploient à faire du Canada un chef de file de l'économie mondiale en favorisant une économie diversifiée, dynamique, concurrentielle, durable et inclusive pour l'ensemble de la population canadienne.

Bien que la lutte contre la COVID-19 et la protection de la santé et de la sécurité de la population canadienne demeurent les priorités du gouvernement du Canada, le portefeuille d'ISDE se consacre à instaurer un climat propice à l'investissement, à favoriser l'innovation canadienne et à stimuler la croissance dans des secteurs clés. Ensemble, nous renforcerons l'économie canadienne et nous rétablirons la confiance des consommateurs par la mise en œuvre de mesures d'appoint stratégiques, notamment en investissant dans la formation pour les travailleurs et en appuyant les entreprises canadiennes pour qu'elles puissent s'adapter et assurer leur croissance dans une économie axée sur le savoir.



L'honorable Mélanie Joly
Ministre du Développement
économique et des Langues
officielles

En appui de ces objectifs, l'Agence canadienne de développement économique du Nord poursuit sa mission qui consiste à bâtir une économie diversifiée, durable et dynamique dans les territoires du Canada. L'Agence maintient et favorise les partenariats afin de mieux répondre aux défis et aux possibilités économiques dans le Nord, et fait également des investissements qui favorisent la reprise économique pour les entreprises dans les territoires.

En 2021-2022, CanNor continuera de se concentrer sur des investissements stratégiques dans les fondations économiques et les structures déjà en place, aidant ainsi l'économie du Nord à être résiliente. Grâce aux fonds d'aide et de relance de l'Agence et à ses programmes de développement économique tels que Diversification inclusive et évolution économique du Nord (IDÉENord), CanNor est bien placée pour continuer à soutenir les entreprises et à contribuer au développement d'économies fortes et durables au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon.

En dernier lieu, pour s'attaquer à quelques-uns des problèmes les plus pressants de notre époque, comme le changement climatique, la croissance propre et la santé de la société, ISDE et son portefeuille continueront d'investir dans la science et la recherche. Nous veillerons également à ce que les résultats de la recherche menée par des organismes fédéraux soient mis intégralement à la disposition du public, à ce que les chercheurs puissent diffuser librement le fruit de leurs travaux et à ce que les décisions du gouvernement soient fondées sur des données probantes.

Pour ce faire, nous faciliterons les nouvelles découvertes utiles à la collectivité par des chercheurs et des universitaires canadiens éminents.

De concert avec les Canadiennes et les Canadiens de tous les horizons et de toutes les régions et générations, nous bâtissons une solide culture de l'innovation pour faire du Canada un chef de file de l'économie mondiale. Nous avons le plaisir de vous présenter, pour votre information, le Plan ministériel 2021-2022 de l'Agence canadienne de développement économique du Nord.

De la part de la présidente

En 2021-2022, le gouvernement du Canada effectue des investissements stratégiques qui aideront le Canada à se remettre des effets qu'a eus la COVID-19 sur son économie. La pandémie a des répercussions importantes sur les territoires du Canada et CanNor soutient les résidents du Nord depuis le début, offrant un soutien immédiat aux petites et moyennes entreprises par le versement d'une aide financière directe. Les résidents du Nord continuent de faire preuve de résilience face à la pandémie, et nous travaillons avec nos partenaires et les intervenants pour repérer et effectuer des investissements stratégiques dans différents projets de développement économique fondamentaux dans les territoires.



Paula Isaak

Présidente de l'Agence canadienne de développement économique du Nord

La Stratégie de croissance panterritoriale de CanNor, qui constitue un plan de développement économique fait sur mesure pour le Nord, demeure pertinente et constitue la clé de la reprise économique dans les territoires. Elle met l'accent sur quatre piliers clés : la main-d'œuvre qualifiée, les investissements dans l'infrastructure, la mise en valeur des ressources; la diversification et l'innovation.

Pour concrétiser notre engagement à établir des économies diversifiées et dynamiques et favoriser la viabilité à long terme dans les territoires, il est essentiel de travailler sur le terrain et en collaboration avec les administrations autochtones et territoriales, les collectivités, les entreprises et les organismes. CanNor trace la voie de la croissance et de la prospérité économique dans les territoires par des investissements destinés à renforcer l'économie du Nord. Grâce au programme Inclusion diversifiée et évolution économique dans le Nord (IDÉENord), CanNor soutient le renforcement des secteurs et des capacités, le développement et la productivité des entreprises et l'infrastructure économique à petite échelle. Notre Programme d'opportunités économiques pour les Autochtones du Nord (POEAN) continue de favoriser la capacité des entreprises et des collectivités autochtones, en les aidant à contribuer à la reprise et à la croissance économiques. De plus, le Fonds pour les initiatives des collectivités isolées du Nord (FICIN) de CanNor appuie les projets communautaires novateurs de production alimentaire locale et autochtone qui visent à faire face aux défis liés à l'accès à des aliments sains dans les territoires.

Le Bureau de gestion des projets nordiques (BGPN) continue de jouer un rôle de coordination et de mobilisation, ce qui constitue un élément important du mandat de l'Agence dans le Nord. Le BGPN facilite la participation du gouvernement fédéral dans le cadre de l'évaluation environnementale des projets d'infrastructure et de développement des ressources, tout en

s'assurant du caractère adéquat des consultations tenues par la Couronne auprès des communautés autochtones.

Fondé en 2016 et hébergé au sein de CanNor, Pilimmaksaivik, le Centre d'excellence fédéral pour l'emploi des Inuits au Nunavut, dirige l'approche pangouvernementale pour l'emploi des Inuits au Nunavut en assurant la coordination, la surveillance, l'établissement de rapports et la sensibilisation relativement à l'emploi des Inuits dans les ministères et organismes fédéraux, en vertu de l'article 23 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Dans l'avenir, Pilimmaksaivik continuera d'éliminer les obstacles à l'emploi et à l'avancement des Inuits en collaborant avec ses partenaires pour faire progresser les initiatives de recrutement stratégique et pour offrir de nouvelles initiatives de formation et mesures de soutien novatrices.

Alors que nous poursuivons sur la voie de la reprise économique, CanNor demeure déterminée à collaborer avec les résidents du Nord pour s'assurer que les collectivités restent résilientes, que leurs habitants ont accès à des possibilités de se développer et de prospérer, et que le gouvernement respecte ses engagements par rapport à la réconciliation avec les Autochtones.

En travaillant ensemble, nous assurons l'établissement d'un bel et solide avenir pour le Nord, ce qui, à son tour, contribue au succès du Canada globalement.

Aperçu de nos plans

L'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) continuera de travailler avec ses partenaires pour favoriser le développement économique dans les territoires canadiens. L'Agence appuie et promeut le développement économique au niveau national, territorial et communautaire, stimule la croissance et l'innovation, contribue au renforcement des capacités et investit dans des projets de développement économique structurants dans les territoires.

Comme toutes les autres régions du Canada, les territoires ont été confrontés à une série de difficultés économiques attribuables à la pandémie de COVID-19 au cours de l'exercice de 2020-2021. Les incidences n'ont pas été les mêmes d'un secteur à l'autre, ni d'un territoire à l'autre, et les économies territoriales doivent toujours composer avec différentes incertitudes.

Les exploitations minières, qui constituent les plus importants employeurs privés dans les territoires, ont dû composer avec un accroissement des coûts et des difficultés à fonctionner à pleine capacité, de même qu'avec des retards dans le cadre des processus d'évaluation environnementale. L'industrie de la construction, qui est liée à l'extraction des ressources et qui dépend du navetage des travailleurs, a connu des retards et des contraintes. Le secteur du tourisme, qui constitue une importante source de diversification économique pour le Nord, a été le plus durement touché de tous les secteurs en 2020.

Pour aider à préparer le terrain en vue de la reprise économique, CanNor continuera à effectuer des investissements pour développer différents secteurs de l'économie en fournissant aux résidents du Nord les outils, les compétences et l'infrastructure dont ils ont besoin pour tirer parti des occasions. Ce faisant, l'Agence tiendra compte des circonstances particulières de chaque territoire dans le processus de reprise.

En 2021-2022, CanNor poursuivra son rôle de rassembleur des partenaires fédéraux, territoriaux et autres en fonction des priorités de la [Stratégie de croissance panterritoriale](#)ⁱ de l'Agence pour la période de cinq ans qui se termine en 2023-2024.

La Stratégie prévoit quatre domaines d'action interreliés qui sont pertinents pour la reprise économique et qui favoriseront la durabilité à long terme en aidant les territoires à améliorer leur autonomie globale et à poursuivre sur la voie de la prospérité :

- *Main-d'œuvre qualifiée* : Renforcer la main-d'œuvre dans le Nord et fournir aux résidents du Nord les outils, les compétences et l'expérience dont ils ont besoin pour réussir sur le marché du travail, aujourd'hui et demain.
- *Investissements dans l'infrastructure et son développement* : Tirer parti des investissements à venir et de l'exploitation continue des grands projets d'infrastructure pour maximiser les possibilités économiques locales et régionales.

- *Mise en valeur des ressources* : Appuyer le développement durable des secteurs des mines et de l'énergie, tout au long du cycle de développement, de manière à accroître la capacité communautaire, à maximiser les emplois et la richesse dans les territoires et à produire des retombées économiques positives dans les collectivités du Nord.
- *Diversification et innovation* : Favoriser la croissance durable d'autres secteurs économiques en mettant l'accent sur le renforcement de l'entrepreneuriat et l'innovation dans le Nord.

La série de programmes de développement économique de CanNor aidera à faire progresser ces priorités. Ces programmes comprennent des programmes autochtones ciblés, un soutien aux systèmes alimentaires et notre programme phare, [Inclusion diversifiée et évolution économique dans le Nord](#)ⁱⁱ (IDÉENord), qui investit dans l'infrastructure économique de base et à petite échelle, le développement sectoriel et le renforcement des capacités afin d'aider les résidents du Nord à tirer parti de l'économie de l'innovation du Canada. En raison des investissements prévus dans le budget de 2019, CanNor disposera d'un montant supplémentaire de 15 millions de dollars dans son enveloppe de contributions d'IDÉENord en 2021-2022. CanNor pourra ainsi investir dans un plus grand éventail d'initiatives, aidant à faire face aux coûts plus élevés à assumer pour mener des affaires dans les territoires.

La mise en valeur des ressources est un moteur important de l'économie territoriale. CanNor, par l'entremise du [Bureau de gestion des projets nordiques](#)ⁱⁱⁱ (BGPN), continuera de jouer un rôle important en offrant un soutien, une orientation et des conseils aux promoteurs et aux collectivités autochtones, ainsi qu'en coordonnant le travail des organismes de réglementation fédéraux et les consultations de la Couronne.

En plus des mesures ciblées dans les territoires, CanNor travaillera avec d'autres ministères fédéraux pour aider à faire progresser les engagements plus généraux du gouvernement du Canada, y compris la réconciliation économique avec les peuples autochtones, la mise en œuvre continue du [Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord](#)^{iv} et l'avancement du Programme des Nations Unies pour le développement durable de 2030.

Par son travail, CanNor aidera à positionner les territoires pour qu'ils réussissent, car une économie nordique forte profite à tout le Canada.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats attendus de CanNor, consultez la section « [Responsabilités essentielles : Ressources et résultats prévus et principaux risques](#) » du présent rapport.

Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques

Cette section contient des renseignements détaillés sur les ressources et les résultats prévus du Ministère pour chacune de ses responsabilités essentielles. Elle contient également des renseignements sur les principaux risques liés à l'atteinte de ces résultats.

Développement économique dans les territoires

Description

Travailler dans les territoires pour soutenir les conditions propices à une économie durable, diversifiée et novatrice en collaboration avec les résidents du Nord et les Autochtones, les entreprises, les organisations et d'autres ministères fédéraux et ordres de gouvernement.

Faits saillants de la planification

Résultat ministériel : Les gens et les collectivités participent à l'économie des territoires

CanNor s'engage à travailler avec ses partenaires et divers intervenants en vue de bâtir des collectivités fortes et économiquement viables offrant une qualité de vie élevée aux résidents des trois territoires du Canada. Pour atteindre cet objectif, il faut investir dans l'infrastructure de base et à petite échelle et dans une main-d'œuvre qualifiée. En 2021-2022, CanNor renforcera la main-d'œuvre dans le Nord et fournira aux résidents du Nord les outils, les compétences et l'expérience dont ils ont besoin pour réussir sur le marché du travail, aujourd'hui et demain.

Le [Programme d'opportunités économiques pour les Autochtones du Nord^v](#) (POEAN) de CanNor renforce la capacité des collectivités et des entreprises autochtones à profiter de différentes possibilités économiques. Par l'intermédiaire du POEAN, CanNor travaille avec les collectivités, les entreprises, les entrepreneurs, les administrations et les autres partenaires autochtones en soutenant et en finançant des projets qui soutiennent le développement économique (p. ex., la planification, la recherche, la liaison, la défense d'intérêts, la coordination et la surveillance) et la création d'une infrastructure économique de petite échelle. Les deux volets de financement du POEAN, soit le fonds du Programme de préparation des collectivités aux possibilités économiques et le fonds de Développement de l'entrepreneuriat et des entreprises, sont directement harmonisés avec les objectifs du gouvernement du Canada étant donné qu'ils fournissent du soutien et du financement pour la promotion du développement économique autochtone dans le Nord canadien.

Le Fonds pour les initiatives des collectivités isolées du Nord (FICIN) de CanNor soutient les solutions novatrices et pratiques qui accroissent la sécurité alimentaire dans le Nord. Il vise à soutenir les projets communautaires locaux qui réduisent la dépendance envers l'industrie alimentaire du Sud du Canada et les coûts qui se rattachent à cette dernière (p. ex. transport et entreposage) pour les collectivités isolées des territoires. En 2017-2018, la prévalence de

l'insécurité alimentaire dans les ménages était de 57 % au Nunavut, de 21,6 % dans les Territoires du Nord-Ouest et de 16,9 % au Yukon. Différents facteurs interreliés, comme l'éloignement et l'importance des coûts du transport et de la main-d'œuvre, contribuent à ces taux. En 2021-2022, le programme du FICIN continuera de renforcer la capacité des résidents du Nord à relever ces défis en versant un financement aux entreprises et aux collectivités du Nord afin de promouvoir une solide industrie alimentaire dans les territoires et de réduire l'insécurité alimentaire. En 2021-2022, CanNor poursuivra également avec les prochaines étapes du Défi de l'innovation alimentaire dans le Nord du FICIN, lesquelles sont décrites plus en détail dans la [section sur l'expérimentation](#) du présent document.

En 2021-2022, CanNor continuera d'offrir le [Programme d'éducation de base des adultes du Nord](#)^{vi} (PEBAN). Ce programme, offert par l'intermédiaire des établissements d'enseignement postsecondaire nordiques, a été créé pour aider les adultes du Nord à atteindre des niveaux suffisants de littératie, de numératie et d'autres compétences essentielles pour obtenir un emploi ou bénéficier d'une formation professionnelle. Il s'attaque aux défis uniques avec lesquels sont aux prises les résidents du Nord pour s'assurer que ces derniers aient un accès amélioré à des ressources de littératie et de numératie dans les programmes de formation et qu'ils soient en meilleure position pour participer au marché du travail.

[Pilimmaksaivik](#),^{vii} hébergé à CanNor, est le Centre fédéral d'excellence pour l'emploi des Inuits au Nunavut. Le Centre d'excellence met l'accent sur les engagements du gouvernement du Canada en vertu de l'article 23 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut visant à accroître l'emploi des Inuits au sein du gouvernement à des niveaux qui correspondent à la représentation démographique des Inuits.

En 2021-2022, Pilimmaksaivik continuera d'accroître les services et la formation dans le cadre des plans d'emploi des Inuits du gouvernement fédéral et introduira de nouvelles mesures visant à appuyer la formation préalable à l'emploi en coordonnant la finalisation et la mise en œuvre du plan pangouvernemental de formation préalable à l'emploi. Bien que Pilimmaksaivik s'efforce de continuer à accroître le niveau de représentation des Inuits dans la fonction publique fédérale au Nunavut, des investissements coordonnés dans la formation appuieront le développement de compétences transférables et applicables dans divers secteurs.

Résultat ministériel : Les entreprises sont en développement dans les territoires
--

CanNor appuie la croissance et l'expansion des entreprises du Nord, y compris les petites et moyennes entreprises (PME), par l'entremise de possibilités de formation, de services consultatifs et de programmes de contribution souples qui renforcent les capacités des entreprises et des collectivités. L'objectif consiste à favoriser, dans le Nord, un secteur commercial diversifié et concurrentiel ayant une capacité d'innovation accrue.

Le programme phare de développement économique de CanNor, [Inclusion diversifiée et évolution économique dans le Nord](#)^{viii} (IDÉENord), est axé sur quatre domaines prioritaires : la croissance économique et le développement sectoriel; l'expansion, la productivité et l'innovation des entreprises; le développement de l'infrastructure économique à petite échelle; et l'infrastructure économique de base. En 2021-2022, CanNor continuera de travailler à tirer profit de la gamme diversifiée de possibilités économiques qui existent dans le Nord, en appuyant particulièrement les secteurs suivants :

- *Expansion des entreprises et des marchés* : Soutien aux projets qui aident les entreprises à accélérer leur croissance et à adopter des technologies novatrices qui favorisent l'expansion, la productivité et la capacité concurrentielle sur la scène mondiale.
- *Écosystèmes régionaux de l'innovation* : Investissements dans les projets qui aident à créer, à faire croître et à développer des réseaux régionaux solides et inclusifs qui favorisent la croissance et l'innovation des entreprises, de même que l'environnement entrepreneurial, et qui augmentent la capacité concurrentielle des petites et moyennes entreprises (PME).
- *Développement de nouveaux secteurs* : Soutien aux projets qui favorisent le développement et la croissance de secteurs clés (p. ex. tourisme, pêches) de manière à accroître la capacité communautaire et à maximiser les emplois et la richesse dans les territoires.

En 2021-2022, CanNor mettra l'accent non seulement sur les priorités économiques essentielles, mais aussi sur le développement de la reprise économique nécessaire en raison de la pandémie de COVID-19. Bien qu'il soit difficile de prévoir dans quelle mesure les répercussions économiques de la pandémie auront des incidences tout au long de l'exercice, CanNor est bien placée pour poursuivre ses travaux relatifs à la reprise au fil de l'évolution de la situation.

Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat (SFE)

En 2021-2022, Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et les agences de développement régional (ADR) travailleront ensemble pour mettre en œuvre le [Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat](#)^{ix} – un total de 100 millions de dollars sur cinq ans (2018-2019 à 2022-2023) – qui sera investi collectivement par les ADR (y compris l'Agence canadienne de développement économique du Nord) pour aider les organisations à but non lucratif à soutenir les entreprises dirigées par des femmes.

Croissance économique régionale par l'innovation (CERI)

Le gouvernement continuera de faciliter le soutien aux entreprises innovantes par le biais du programme national [Croissance économique régionale par l'innovation](#)^x (CERI). Ce programme de financement est mis en œuvre par les ADR en tenant compte des besoins particuliers des entreprises et des écosystèmes d'innovation régionaux. Les ADR, y compris l'Agence canadienne de développement économique du Nord, forment ainsi une des quatre plateformes phares¹ du gouvernement pour soutenir l'innovation. Nous travaillons de concert avec d'autres organismes fédéraux – dont le Conseil national de recherches Canada (CNRC), le Service de délégués commerciaux du Canada (SDC) et Innovation Canada – dans le continuum d'innovation et de commercialisation. Le CERI permet aux entreprises et aux organismes qui les appuient de bénéficier d'investissements ciblés afin de rehausser leur compétitivité et de croître par l'adoption, le développement et l'adaptation de technologies, par l'amélioration de leur productivité ainsi que par la commercialisation et l'expansion de leurs marchés.

Initiative régionale de transport aérien

Étant donné que le but principal de l'Initiative consiste à appuyer les écosystèmes régionaux pour lesquels le transport aérien est un facteur essentiel aux fins du développement économique régional, la nouvelle Initiative régionale de transport aérien fait partie d'un effort interministériel impliquant les ADR, Transports Canada (TC) et Innovation, sciences et développement économique du Canada (ISDE) doit identifier des mesures pour atténuer les effets de la pandémie de la COVID-19 sur le secteur aérien. L'énoncé économique de l'automne 2020 a fourni aux ADR un financement de 206M\$ au cours des deux prochaines années (2020-2021 et 2021-2022) pour contribuer au maintien et à l'amélioration des aéroports régionaux, des opérations / services des transporteurs aériens locaux et des écosystèmes régionaux connexes afin de garantir qu'ils demeurent opérationnels et qu'ils s'adaptent aux nouvelles réalités, ainsi que de soutenir les efforts visant à développer des opportunités économiques à court terme pour mieux servir les régions et les gens qui les habitent.

Résultat ministériel : Processus d'examen environnemental efficaces et prévisibles dans les territoires
--

À CanNor, le [Bureau de gestion des projets nordiques](#)^{xi} (BGPN) et les équipes des opérations régionales travaillent avec l'industrie, les gouvernements territoriaux, les collectivités, les groupes autochtones et d'autres partenaires pour promouvoir le développement des ressources et

^[1] Les trois autres plateformes sont : le [Programme d'aide à la recherche industrielle](#),^{xii} le [Fonds stratégique pour l'innovation](#)^{xiii} et le [Service des délégués commerciaux du Canada](#).^{xiv}

les projets d'infrastructure qui favorisent la croissance économique et la prospérité durable pour les résidents du Nord et tous les Canadiens.

Le BGPN de CanNor joue un important rôle de rassembleur en coordonnant la participation fédérale au processus d'évaluation environnementale et d'examen réglementaire pour les propositions de grands projets de mise en valeur des ressources et d'infrastructure dans les territoires. Le BGPN a pour mandat d'améliorer la rapidité d'exécution, la prévisibilité et la transparence de la participation fédérale aux processus de réglementation dans le Nord afin de favoriser un climat plus stable et intéressant pour les investissements. En 2021-2022, CanNor, par l'entremise du BGPN, s'attend à assurer la supervision et la pertinence des consultations de la Couronne pour sept grands projets.

Étant donné que la pandémie de COVID-19 a retardé les processus d'examen environnemental de certains projets de grande envergure, le BGPN travaillera avec les promoteurs et les partenaires pour mieux relever les défis qui en résultent et continuera d'être coprésident du groupe de travail intergouvernemental sur le secteur minier qui explore des stratégies de rétablissement pour l'après-pandémie.

Autres activités à l'appui de la responsabilité essentielle de CanNor

Par l'entremise du programme de politiques et de défense des intérêts, CanNor continuera de jouer son rôle de rassembleur des autres ministères fédéraux et des autres ordres de gouvernement dans les territoires afin de faciliter la reprise économique par l'avancement de la Stratégie de croissance panterritoriale, par le soutien de l'économie verte, en promouvant la diversité et l'inclusion, et par l'avancement des autres priorités du gouvernement du Canada.

Plus particulièrement, l'Agence prévoit les activités suivantes :

- Continuer de promouvoir la reprise économique en réduisant les écarts et en effectuant des investissements qui permettront de favoriser la croissance économique inclusive dans les territoires à mesure que recule la pandémie.
- Contribuer au travail du ministère des Relations entre la Couronne et les Autochtones et des Affaires du Nord, et l'appuyer, pour mettre en œuvre le Cadre stratégique de l'Arctique et du Nord par l'élaboration conjointe de mécanismes de gouvernance et du plan de mise en œuvre.
- Soutenir les autres ministères et organismes du gouvernement du Canada par le partage de connaissances et de savoir-faire nordiques qui améliorent l'efficacité des initiatives fédérales relativement aux politiques pour les territoires, de même que par la mise en œuvre des programmes pangouvernementaux liés à la reprise économique pour différents secteurs, comme le transport aérien régional, et pour soutenir une économie verte.

- Continuer de contribuer aux groupes de travail sur la sécurité alimentaire, l'infrastructure et le développement économique du Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne, en collaboration avec d'autres partenaires fédéraux.
- Réaliser une évaluation du Programme d'éducation de base des adultes du Nord (PEBAN). Effectuer également un examen élargi afin de relever les besoins de la main-d'œuvre du Nord et de l'accessibilité à l'acquisition de compétences dans le Nord.
- Soutenir le comité consultatif de la Coopération dans l'Arctique en 2021-2022 alors que la Fédération de Russie assume la présidence du Conseil de l'Arctique.

Analyse comparative entre les sexes plus

CanNor exerce ses activités dans une région où les peuples autochtones constituent une proportion importante de la population (86 % au Nunavut, 51 % dans les Territoires du Nord-Ouest et 23 % au Yukon). Étant donné le mandat et les réalités opérationnelles de CanNor, les programmes et les politiques tiennent compte des expériences et des réalités des peuples autochtones. L'Agence offre des programmes de développement économique en collaboration avec des entrepreneurs, des organisations, des gouvernements et des entreprises autochtones locaux et régionaux afin de favoriser l'amélioration des résultats socioéconomiques des collectivités et de leurs membres.

CanNor propose une série de programmes de développement des entreprises qui appuient divers groupes, notamment les jeunes, les femmes et les peuples autochtones. Ces programmes comprennent le Programme d'opportunités économiques pour les Autochtones du Nord (POEAN), la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat (SFE) et Inclusion diversifiée et évolution économique dans le Nord (IDÉENord). Les programmes de développement des entreprises sont conçus pour accroître la capacité de ces divers groupes et individus à participer pleinement aux possibilités de développement économique dans les territoires. Dans le cadre de ces programmes, CanNor continue de suivre et de déclarer le taux de participation au travail des femmes et des Autochtones dans les territoires.

Dans le cadre du Plan d'action sur l'ACS+ de CanNor, l'Agence continuera en 2021-2022 de renforcer ses capacités en augmentant la proportion de ses employés qui ont suivi une formation sur l'ACS+. Le Plan d'action sur l'ACS+ explique comment CanNor s'y prendra pour intégrer l'ACS+ à sa conception et à sa prestation de programmes, ainsi qu'aux services internes.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies

CanNor est bien placée pour aider à faire progresser l'engagement du gouvernement à mettre en œuvre le Programme des Nations Unies pour le développement durable de 2030. CanNor élabore également une stratégie ministérielle de développement durable qui sera mise en œuvre

d'ici 2021. Par l'entremise des programmes de développement économique de l'Agence, nous appuierons l'avancement des ODD et des cibles suivantes :

- ▶ *Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous* (ODD 8), plus précisément la cible 8.3 (promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers).
- ▶ *Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation* (ODD 9), plus précisément la cible 9.1 (mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité).
- ▶ *Établir des modes de consommation et de production durables* (ODD 12), plus précisément la cible 12.6 (encourager les entreprises, en particulier les grandes et les transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité).
- ▶ *Faim « zéro »* (ODD 2), tout particulièrement la cible 2.4 (assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent la capacité d'adaptation aux changements climatiques).

Expérimentation

En 2021-2022, dans le cadre du Fonds pour les initiatives des collectivités isolées du Nord (FICIN), CanNor mettra en œuvre son Défi de l'innovation alimentaire dans le Nord. Ce défi permettra de soutenir les projets communautaires de production alimentaire locale et autochtone afin d'aider à améliorer la sécurité alimentaire dans les territoires et ainsi favoriser l'innovation et mettre de l'avant de nouvelles techniques. Cela comprend les innovations sociales, les modèles de prestation de services, de même que les technologies à adopter dans le cadre des systèmes alimentaires dans le Nord. Les principaux défis comprendront la production et la récolte d'aliments, de même que la transformation, la distribution et le transport des aliments. En 2021-2022, dans la phase I, les participants au défi mettront à l'essai la faisabilité de leur concept de projet en le faisant passer de l'étape de la conception à l'étape de la validation. CanNor tiendra également un atelier catalyseur à l'intention des participants dans le cadre duquel ils bénéficieront de soutien pour développer leurs idées et approfondir leurs connaissances sur d'autres initiatives liées à l'alimentation dans les territoires.

Principaux risques

Voici les risques principaux associés à l'atteinte des résultats de CanNor à l'égard de la *Responsabilité essentielle de développement économique dans les territoires* :

1. *Diversification économique limitée* : Une forte dépendance aux secteurs de la fonction publique et de la mise en valeur des ressources a entraîné diversification limitée et une vulnérabilité accrue aux changements cycliques des prix des marchandises.
 - CanNor réalisera des investissements pour tirer parti d'autres avantages économiques régionaux (p. ex. tourisme, pêche, arts et culture) afin de contribuer à atténuer la nature cyclique du secteur des ressources et d'élargir le secteur privé. Étant donné les pressions que la pandémie de COVID-19 a exercées sur le tourisme dans les territoires, le soutien à ce secteur sera axé sur l'aide et la reprise, car on ne s'attend pas à ce que l'industrie se rétablisse complètement dans l'immédiat. De plus, CanNor continuera de mettre en œuvre sa Stratégie de croissance panterritoriale afin de favoriser une croissance économique inclusive fondée sur les forces et les possibilités uniques de la région.
2. *Déficit en infrastructure* : Les dépenses plus élevées que dans le Sud du Canada en matière d'immobilisations et d'exploitation, et les défis posés par la distance et la situation géographique, ont entraîné un déficit en infrastructure de base, notamment dans le domaine de la connectivité, et ont réduit les possibilités de développement économique dans le Nord, ce qui a des répercussions sur l'efficacité des programmes de CanNor.
 - CanNor continuera de collaborer avec ses partenaires pour fournir des conseils quant aux priorités territoriales en matière d'infrastructure et pour promouvoir leur atteinte. L'Agence réalisera des investissements dans une gamme de projets d'infrastructure économique visant à améliorer l'état de préparation des collectivités.
3. *Marché du travail* : En raison de la pénurie de main-d'œuvre locale qualifiée, les employeurs du Nord de tous les secteurs comptent sur des travailleurs de l'extérieur des territoires. Cette pénurie accroît également la concurrence pour le bassin limité de talents locaux. En même temps, il y a des résidents du Nord qui pourraient aider à combler ces pénuries à condition d'avoir accès à une formation professionnelle, y compris des études postsecondaires.
 - CanNor réalise des investissements qui appuient le perfectionnement des compétences dans le Nord afin de contribuer au renforcement de la main-d'œuvre disponible pour les secteurs privé et public et de réduire la dépendance de la main-d'œuvre provenant de l'extérieur des territoires.
4. *Répercussions de la COVID-19* : Bien que le déploiement d'un vaccin contre la COVID-19 soit prévu en 2021, certaines industries (comme le tourisme) ont souffert de façon

disproportionnée en raison de la pandémie, et les effets durables sur ces secteurs après la vaccination demeurent inconnus.

- CanNor continuera de contribuer à l'effort de reprise économique dans les territoires en abordant les lacunes et en facilitant la capacité des résidents du Nord à émerger de la pandémie en bonne position pour profiter des différentes possibilités économiques.

Résultats prévus pour le développement économique dans les territoires

Résultats ministériels	Indicateurs de résultats ministériels	Objectif	Date butoir	Résultats réels 2017–2018	Résultats réels 2018–2019	Résultats réels 2019–2020
Participation des gens et des collectivités à l'économie des territoires	Taux de participation au marché du travail des femmes et des Autochtones dans les territoires	Égal ou supérieur à la moyenne nationale	31 mars 2022	Femmes : 68,1 % Autochtones : 60,0 %	Femmes : 68,8 % Autochtones : 59,6 %	Femmes : 67,9 % Autochtones : 58,4 %
	Montant obtenu par dollar investi dans des projets communautaires dans les territoires	1,25	31 mars 2022	0,85	1,14	2,59
Les entreprises sont en développement dans les territoires	Nombre d'entreprises par emplacement d'affaires dans les territoires	4 425	31 mars 2022	4 343	4 322	4 367
	Nombre d'investissements dans les projets de technologies propres soutenus par CanNor dans les territoires	15	31 mars 2022	12	16	14
Processus d'examen environnementaux efficaces et prévisibles dans les territoires	Nombre d'entreprises recevant des services consultatifs (Pathfinder) y compris la gestion des enjeux et le soutien dans les processus d'évaluation environnementale et de gouvernance dans les territoires	40	31 mars 2022	20	39	29
	Pourcentage d'évaluations environnementales dans les territoires qui sont terminées dans le délai prévu	100 %	31 mars 2022	80 %	100 %	100 %

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de l'Agence canadienne de développement économique du Nord sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).^{xv}

Ressources financières budgétaires prévues pour le développement économique des territoires

Dépenses budgétaires 2021–2022 (selon le budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2021–2022	Dépenses prévues 2022–2023	Dépenses prévues 2023–2024
73 066 784	73 066 784	66 477 948	63 433 827

L'élimination progressive du PEBAN (4,9 millions de dollars), compensé par une partie des mesures de financement annoncées dans l'énoncé économique d'automne publié en novembre 2020 (1,9 million de dollars), représente la plus grande partie de la diminution nette des dépenses prévues à partir de 2022-2023.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de l'Agence canadienne de développement économique du Nord sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).^{xvi}

Ressources humaines prévues pour le développement économique des territoires

Équivalents temps plein prévus 2021–2022	Équivalents temps plein prévus 2022–2023	Équivalents temps plein prévus 2023–2024
89	90	91

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de l'Agence canadienne de développement économique du Nord sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).^{xvii}

Services internes : résultats prévus

Description

Les Services internes comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources de 10 services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants :

- services de gestion et de surveillance;
- services des communications;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services de technologie de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification

En soutien à l'amélioration continue de ses Services internes, l'Agence prévoit réaliser ce qui suit :

- Travailler avec les ministères partenaires et les fournisseurs pour améliorer l'adoption des technologies infonuagiques, la connectivité, l'infrastructure et le rendement du réseau à l'administration centrale et dans les bureaux régionaux de l'Agence;
- Élaborer un plan stratégique des ressources humaines pour appuyer les exigences croissantes des programmes de l'Agence;
- Collaborer avec les ministères partenaires (y compris SPAC) pour aménager un nouvel espace physique pour le Centre d'excellence fédéral pour l'emploi des Inuits au Nunavut (Pilimmaksaivik) qui sera plus accessible au public; et Examiner et tenir à jour les contrôles et les processus d'approvisionnement et de gestion financière.
- Examiner et tenir à jour les contrôles et les processus d'approvisionnement et de gestion financière.

De plus, CanNor continuera de miser sur ses efforts pour améliorer la façon dont elle communique avec les Canadiens et rend compte de ses activités, de ses possibilités et de ses résultats. Ces efforts comprendront la conception et la modernisation continues de sa présence

sur le Web, de même que l'utilisation continue de ses plateformes de médias sociaux en vue de faciliter l'accès à ses programmes et services. Cela permettra à l'Agence de répondre plus efficacement aux besoins des promoteurs et des intervenants, tout en accentuant les incidences positives que le financement de CanNor a sur les entreprises et les collectivités de l'ensemble des territoires.

Ressources financières budgétaires prévues pour les Services internes

Dépenses budgétaires 2021–2022 (selon le budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2021–2022	Dépenses prévues 2022–2023	Dépenses prévues 2023–2024
6 483 917	6 483 917	6 718 312	6 718 312

Ressources humaines prévues pour les Services internes

Équivalents temps plein prévus 2021–2022	Équivalents temps plein prévus 2022–2023	Équivalents temps plein prévus 2023–2024
31	31	31

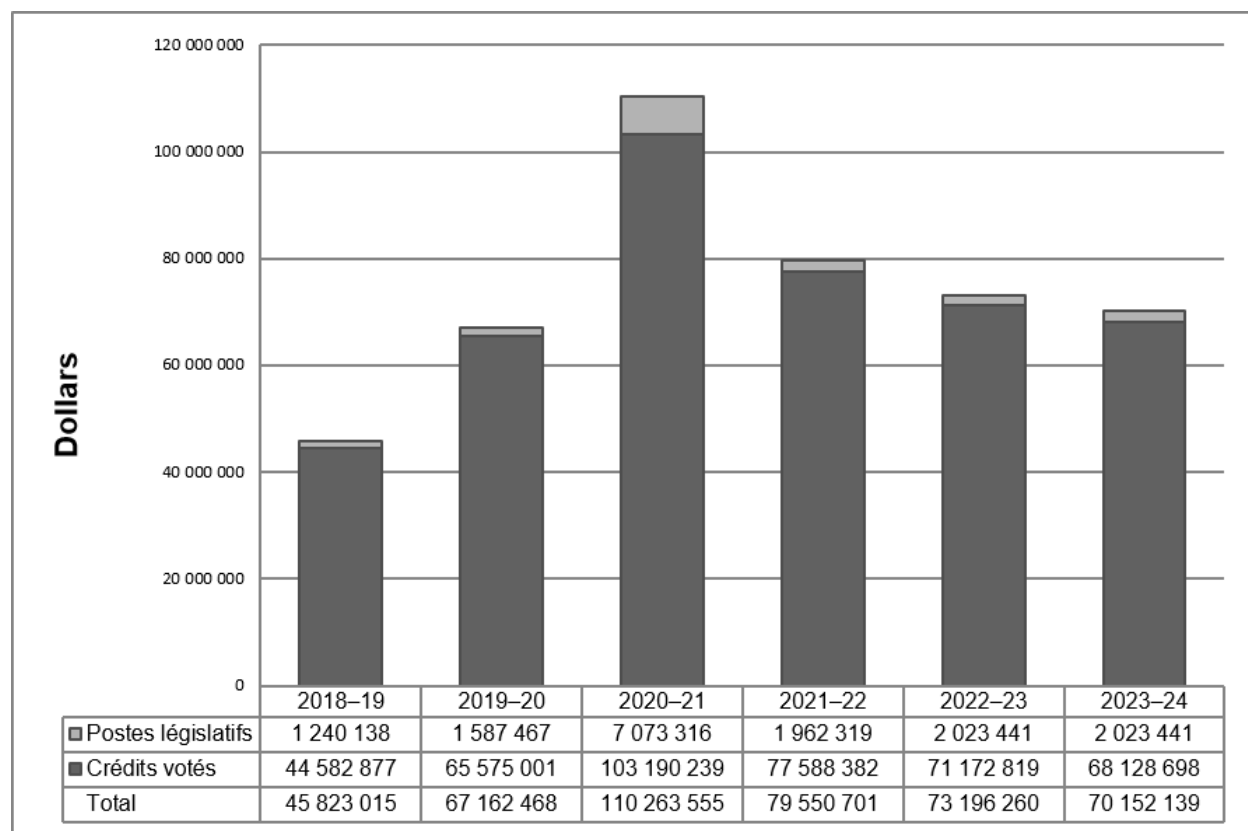
Dépenses et ressources humaines

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines du ministère prévues pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice à venir avec les dépenses réelles pour les exercices précédents.

Dépenses prévues

Dépenses ministérielles de 2018-2019 à 2023-2024

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps.



Diverses initiatives de financement annoncées dans le budget de 2019 (de 14,7 millions de dollars en 2019-2020 à 24,7 millions d'ici 2022-2023, et 22,7 millions de dollars en 2023-24) expliquent l'augmentation importante des dépenses prévues votées, qui a commencé en 2019-2020. Plus particulièrement, les trois [mesures de financement annoncées dans le budget de 2019](#)^{xviii} comprennent (i) la politique alimentaire pour le Canada – 15 millions de dollars sur cinq ans; (ii) le lancement d'une stratégie fédérale pour l'emploi et le tourisme – 5 millions de dollars sur deux ans; et (iii) les collectivités arctiques et nordiques dynamiques – 75 millions de dollars sur cinq ans.

Afin de faire face aux répercussions économiques de la COVID-19, un financement de 37,3 millions de dollars (32,3 millions de dollars en crédits votés et 5,0 millions de dollars en crédits législatifs) représente une augmentation supplémentaire des prévisions de dépenses en 2020-2021.

L'élimination progressive du PEBAN (4,9 millions de dollars), compensé par une partie des mesures de financement annoncées dans l'énoncé économique d'automne publié en novembre 2020 (1,9 million de dollars), représente la plus grande partie de la diminution nette des dépenses prévues à partir de 2022-2023.

Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les Services internes (en dollars)

Le tableau ci-dessous présente les dépenses réelles, les prévisions des dépenses et les dépenses prévues pour chaque responsabilité essentielle de l'Agence canadienne de développement économique du Nord et pour les Services internes pour les exercices pertinents à l'année de planification en cours.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses en 2018–2019	Dépenses en 2019–2020	Prévisions de dépenses en 2020–2021	Dépenses budgétaires en 2021–2022 (comme indiquées dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues en 2021–2022	Dépenses prévues en 2022–2023	Dépenses prévues en 2023–2024
Développement économique dans les territoires	39 227 565	59 410 413	103 771 239	73 066 784	73 066 784	66 477 948	63 433 827
Sous-total	39 227 565	59 410 413	103 771 239	73 066 784	73 066 784	66 477 948	63 433 827
Services internes	6 595 450	7 752 055	6 492 316	6 483 917	6 483 917	6 718 312	6 718 312
Total	45 823 015	67 162 468	110 263 555	79 550 701	79 550 701	73 196 260	70 152 139

Le développement économique dans les territoires et les services internes connaissent les plus importantes variations de leurs dépenses réelles, prévisions de dépenses et dépenses prévues pertinentes à l'année de planification en cours, en grande partie en raison des mesures de

financement additionnelles annoncées dans le budget de 2019, qui peuvent atteindre 24,7 millions de dollars jusqu'à 2022-2023 et 22,7 millions de dollars en 2023-2024.

Les chiffres du développement économique dans les territoires tiennent compte d'un financement supplémentaire de 37,3 millions de dollars en dépenses prévues en 2020-2021 afin de faire face aux répercussions économiques de la pandémie mondiale de COVID-19, ainsi qu'une partie des mesures de financement annoncées dans l'énoncé économique d'automne publié en novembre 2020 (1,9 million de dollars) qui entreront en vigueur en 2022-23. Cette augmentation est légèrement compensée par l'élimination progressive du PEBAN (4,9 millions de dollars) à partir de 2022-2023.

Ressources humaines prévues

Le tableau ci-dessous présente le nombre réel d'équivalents temps plein, les prévisions d'équivalents temps plein et les équivalents temps plein prévus pour chaque responsabilité essentielle de l'Agence canadienne de développement économique du Nord et pour les Services internes pour les exercices pertinents à l'année de planification en cours.

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les Services internes

Responsabilités essentielles et services internes	Nombre réel d'équivalents temps plein en 2018-2019	Nombre réel d'équivalents temps plein en 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein planifiés en 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein planifiés en 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein planifiés en 2023-2024
Développement économique dans les territoires	51	73	82	89	90	91
Sous-total	51	73	82	89	90	91
Services internes	28	26	29	31	31	31
Total	79	99	111	120	121	122

Le nombre réel d'équivalents temps plein (ETP), les prévisions du nombre d'ETP et le nombre planifié d'ETP devraient augmenter d'un maximum de 43 jusqu'en 2023-2024 inclusivement, en grande partie en raison de l'embauche des nouveaux employés chargés de mettre en œuvre les initiatives du budget de 2019 et d'autres programmes existants, à compter de 2019-2020.

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits de l'Agence canadienne de développement économique du Nord sont accessibles dans le [Budget principal des dépenses 2021-2022](#)^{xix}.

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu des opérations de l'Agence canadienne de développement économique du Nord de 2020-2021 à 2021-2022.

Les montants des prévisions des résultats et des résultats prévus dans le présent état des résultats ont été préparés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les montants des prévisions des dépenses et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le [site Web de l'Agence canadienne de développement économique du Nord](#).^{xx}

État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévisions de résultats 2020-2021	Prévisions de résultats 2021-2022	Différence (résultats planifiés en 2021-2022 moins les prévisions de résultats en 2020-2021)
Total des dépenses	109 591 396	77 101 878	(32 489 518)
Total des revenus	0	0	0
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	109 591 396	77 101 878	(32 489 518)

L'écart entre les dépenses totales déclarées de 2020-2021 et de 2021-2022 aux fins des états financiers est en grande partie le résultat direct des dépenses supplémentaires de 37,3 millions de dollars prévues en 2020-2021 afin de faire face aux répercussions économiques de la pandémie mondiale de COVID-19.

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée, ministre du Développement économique et des Langues officielles

Administratrice générale : Paula Isaak, présidente

Portefeuille ministériel : Innovation, Sciences et Développement économique

Instrument habilitant : *Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique, L.R.C. 1985, ch. P-34*^{xxi}

Année d'incorporation ou de création : 2009

Raison d'être, mandat et rôle : Composition et responsabilités

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le [site Web de l'Agence canadienne de développement économique du Nord](#).^{xxii}

Pour de plus amples informations sur les engagements de la lettre de mandat organisationnelle du ministère, voir la [lettre de mandat de la ministre](#).^{xxiii}

Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel sont accessibles sur le [site Web de l'Agence canadienne de développement économique du Nord](#).^{xxiv}

Cadre de présentation de rapports

Le cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes approuvés de l'Agence canadienne de développement économique du Nord pour 2021-2022 sont illustrés ci-dessous.

Cadre ministériel des résultats	Responsabilité essentielle : Développement économique dans les territoires		Services internes
	Résultat ministériel : Participation des gens et des collectivités à l'économie des territoires	Indicateur : Taux de participation au marché du travail des femmes et des Autochtones dans les Territoires	
		Indicateur : Montant obtenu par dollar investi dans des projets communautaires dans les Territoires	
	Résultat ministériel : Les entreprises sont en développement dans les Territoires	Indicateur : Nombre d'entreprises par emplacement d'affaires dans les Territoires	
		Indicateur : Nombre d'investissements dans les projets de technologies propres soutenus par CanNor dans les Territoires	
	Résultat ministériel : Processus d'examen environnemental efficace et prévisible dans les territoires	Indicateur : Nombre d'entreprises recevant des services consultatifs (Pathfinder) y compris la gestion des enjeux et le soutien dans les processus d'évaluation environnementale et de gouvernance dans les Territoires	
		Indicateur : Pourcentage d'évaluations environnementales dans les Territoires qui sont terminées dans le délai prévu	
Répertoire des programmes	Programme : Développement des communautés		
	Programme : Développement des entreprises		
	Programme : Politiques et défense des intérêts		
	Programme : Gestion des projets nordiques		

Renseignements connexes sur le répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes de l'Agence canadienne de développement économique du Nord sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).^{xxv}

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le [site Web de l'Agence canadienne de développement économique du Nord](#).^{xxvi}

- ▶ Stratégie ministérielle de développement durable;
- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert;
- ▶ Analyse comparative entre les sexes plus; et
- ▶ Financement pluriannuel initial.

Dépenses fiscales fédérales

Le plan ministériel de l'Agence canadienne de développement économique du Nord ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales qui sont liées à ses résultats prévus pour 2021-2022.

Les mesures fiscales relèvent du ministre des Finances. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérales dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).^{xxvii} Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent uniquement du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Adresse postale

Immeuble Allavvik
1106, place Inuksugait
Iqaluit (Nunavut)
X0A 0H0
Canada

Numéro(s) de téléphone : 1-855-897-2667

Adresse(s) de courriel : CanNor.InfoNorth.InfoNord.CanNor@canada.ca

Site(s) Web : www.cannor.gc.ca

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres en tenant compte de multiples facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)

Conduite d'activités visant d'abord à explorer, puis à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions, afin d'étayer la prise de décision sur des éléments probants et d'améliorer les résultats pour les Canadiens en examinant ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles choses), mais est distincte de celle-ci, car elle suppose une comparaison rigoureuse des résultats. Par exemple, l'utilisation d'un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiens peut être une innovation; tester systématiquement le nouveau site Web par rapport aux outils de sensibilisation existants ou à un ancien site Web pour voir lequel favorise un engagement accru est une expérimentation.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présentent une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère sur une période de 3 ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)

Plan ou projet sur lesquels un ministère a choisi de se concentrer et de faire rapport au cours de la période de planification. Les priorités ministérielles représentent ce qui est le plus important ou ce qui doit être fait en premier pour appuyer l'atteinte des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2021-2022, les priorités pangouvernementales renvoient aux thèmes de haut niveau qui décrivent le programme du gouvernement énoncé dans le discours du Trône de 2020 : Protéger les Canadiens de la COVID-19; Aider les Canadiens durant la pandémie; Rebâtir en mieux – une stratégie pour améliorer la résilience de la classe moyenne; Le pays pour lequel nous menons ce combat.

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présentation d'information sur les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Conséquence ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.

résultat stratégique (strategic outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Notes en fin d'ouvrage

- i. Stratégie de croissance panterritoriale : Travailler ensemble pour bâtir un meilleur avenir, <https://www.cannor.gc.ca/fra/1562247400962/1562247424633>
- ii. Inclusion diversifiée et évolution économique dans le Nord (IDÉENord), <https://www.cannor.gc.ca/fra/1385477070180/1385477215760>
- iii. Bureau de gestion des projets nordiques (BGNP), <https://www.cannor.gc.ca/fra/1370267347392/1370267428255>
- iv. Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada, <https://www.rcaanc-cimnac.gc.ca/fra/1560523306861/1560523330587>
- v. Programme d'opportunités économiques pour les Autochtones du Nord (POEAN), <https://www.cannor.gc.ca/fra/1385486556734/1385486648146>
- vi. Programme d'éducation de base des adultes du Nord (PEBAN), <https://www.cannor.gc.ca/fra/1386781838257/1386781934840>
- vii. Pilimmaksavik, le Centre d'excellence fédéral pour l'emploi des Inuits au Nunavut, <https://www.cannor.gc.ca/fra/1386010541881/1386010818127>
- viii. Inclusion diversifiée et évolution économique dans le Nord (IDÉENord), <https://www.cannor.gc.ca/fra/1385477070180/1385477215760>
- ix. Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/129.nsf/fra/accueil>
- x. Croissance économique régionale par l'innovation (CERI), <https://www.cannor.gc.ca/fra/1544468675997/1544468795408>
- xi. Bureau de gestion des projets nordiques (BGNP), <https://www.cannor.gc.ca/fra/1370267347392/1370267428255>
- xii. Programme d'aide à la recherche industrielle, <https://cnrc.canada.ca/fr/soutien-linnovation-technologique>
- xiii. Fonds stratégique pour l'innovation, <http://www.ic.gc.ca/eic/site/125.nsf/fra/accueil>
- xiv. Service des délégués commerciaux du Canada, <https://www.deleguescommerciaux.gc.ca/index.aspx?lang=fra>
- xv. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- xvi. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- xvii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- xviii. Budget principal des dépenses 2019-2020, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal/2019-20-budget-depenses/budget-principal.html>
- xix. Budget principal des dépenses 2019-2020, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>
- xx. Site Web de CanNor, <https://www.cannor.gc.ca/fra/1351104567432/1351104589057>
- xxi. Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique, <https://laws.justice.gc.ca/fra/lois/P-34/>
- xxii. Site Web de CanNor, <https://www.cannor.gc.ca/fra/1351104567432/1351104589057>
- xxiii. Lettre de mandat de la ministre du Développement économique et des Langues officielles, <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2019/12/13/lettre-de-mandat-de-la-ministre-du-developpement-economique-et-des>
- xxiv. Site Web de CanNor – Contexte opérationnel, <https://www.cannor.gc.ca/fra/1583857400043/1583857420205>
- xxv. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- xxvi. Plan ministériel 2021-2022 – Tableaux d'informations supplémentaires, <https://www.cannor.gc.ca/prev-prev/fra/1611070796082/1611071060250>
- xxvii. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html>